



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 6 octobre 2015

Médicaments trop chers: des centaines de millions de francs gaspillés. Les prix pèsent sur le budget des payeurs de primes d'assurances-maladie

Des prix fixes pour réduire les prix excessifs des génériques

Les génériques vendus en Suisse sont beaucoup plus chers que dans le reste de l'Europe constate le Surveillant des prix dans un rapport publié ce jour. santésuisse soutient le changement de système proposé par ce dernier qui consiste à définir le prix en se basant sur le prix fixe le moins élevé. Les économies, estimées à un minimum de 400 millions de francs par année, profiteraient pleinement aux payeurs de primes d'assurances-maladie.

Il y a deux ans déjà, le Surveillant des prix avait constaté que les prix des génériques en Suisse étaient beaucoup plus élevés que la moyenne de quinze pays européens. Dans son rapport de ce jour, il dénonce des prix plus élevés de 100% que le produit identique dans un pays européen comparable. De plus, les génériques détiennent en Suisse une part de marché de 24% seulement par rapport aux médicaments protégés par un brevet. Il en va tout autrement aux Pays-Bas, par exemple, où les génériques représentent plus de 50% du volume des médicaments remboursés par l'assurance-maladie.

Exploiter rapidement le potentiel d'économie

Ces prix excessifs associés à une faible part de marché génèrent des coûts supplémentaires inutiles de 400 millions de francs à la charge de l'assurance-maladie sociale. Cette situation ne peut pas durer. Pour faire baisser durablement les génériques, de nouvelles règles de fixation des prix doivent être prescrites par la Confédération. Dans l'assurance de base, un montant fixe pour la substance active des médicaments doit être défini. Les patients qui souhaitent un autre médicament contenant le même principe actif, mais dont le prix de vente dépasse ce montant fixe, devraient payer la différence de leur poche – à moins que leur médecin ne prescrive explicitement le produit plus onéreux pour des raisons médicales. Les fournisseurs de prestations prescriraient donc les médicaments sur la base des principes actifs. Les Pays-Bas, tout comme la plupart des autres pays européens, appliquent ce système avec succès depuis des années. Selon Verena Nold, directrice de santésuisse, «le potentiel d'économie est conséquent et peut être mis à profit rapidement. Nous demandons que les conditions cadres légales soient instaurées dans les meilleurs délais et qu'elles s'inspirent des pays qui utilisent depuis longtemps ce système éprouvé.»

Un générique est un médicament tombé dans le domaine public dont les substances actives ne sont plus protégées par un brevet. Il est tout aussi efficace que la préparation originale et a été contrôlé par swissmedic. Seuls des produits thérapeutiques de haute qualité sont d'ailleurs autorisés sur le marché suisse. Le générique Pantoprazole (voir ci-dessous) est un exemple frappant de l'écart de prix constaté entre la Suisse et les pays de comparaison.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficace des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix. santésuisse réalise chaque année une étude internationale des prix des médicaments dont les résultats viennent d'être confirmés par l'analyse du Surveillant des prix:

http://www.preisueberwacher.admin.ch/dokumentation/00073/00074/00253/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdX16qWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--

Renseignements:

Christophe Kaempf, porte-parole, 032 625 41 56 / 079 874 85 47

christophe.kaempf@santesuisse.ch

Ce communiqué de presse peut être téléchargé sous: www.santesuisse.ch

Comparaison de prix pour le Pantoprazol Sandoz



Coût par boîte (en CHF)

| | |
|-----------------------|--------------|
| Suisse | 41.90 |
| Pays-Bas | 2.50 |
| Moyenne 9 pays | 16.90 |

Prix public par gélule¹ (en CHF)

| | |
|----------------|--------------------|
| Danemark | 0.10 |
| Pays-Bas | 0.04 |
| Autriche | 0.45 |
| France | 0.34 |
| Allemagne | 0.41 |
| Royaume-Uni | 0.08 |
| Belgique | 0.47 |
| Suède | 0.38 |
| Finlande | 0.27 |
| Moyenne | 0.28 |
| Suisse | 0.70 + 148% |

¹Selon prix de vente officiel ayant cours dans les pays mentionnés. Calculs réalisés avec le taux de change utilisé par l'OFSP en août 2015: Fr. 1.12/€